

# PLAN CLIMAT DU NARBONNAIS

## FEUILLE DE ROUTE TERRITORIALE HORIZON 2020



# ÉDITO

“  
**C**anicules, intempéries, augmentation des coûts de l'énergie, réduction des ressources en eau ... Nous connaissons tous, au gré de l'actualité et des sommets internationaux, la réalité et les impacts du changement climatique. Les causes sont multiples, les solutions sont complexes. Pourtant, face à ce défi mondial, il est de notre responsabilité aussi d'agir « local ».

S'adressant à tous les acteurs du territoire - collectivités, entreprises, habitants... - elle propose des pistes pragmatiques pour engager notre territoire dans la transition énergétique et faire de cette transition un levier de développement économique local, en agissant sur l'emploi, l'activité ou encore le pouvoir d'achat.

## préserver l'attractivité et renforcer le dynamisme de notre territoire

Certes. Mais concrètement, comment agir ? C'est pour proposer des réponses concrètes à cette question qu'une « feuille de route » du Plan Climat du Narbonnais - validé à l'été 2013 par Le Grand Narbonne et le Parc naturel régional de la Narbonnaise - a été élaborée de manière concertée et partagée.

Sans prétendre à l'exhaustivité, la feuille de route ci-après synthétisée propose 8 orientations stratégiques déclinées en 35 pistes de travail. Elle se veut d'abord une source d'inspiration et d'orientation pour tous les acteurs de notre territoire et de son devenir, désireux de préserver son attractivité et de renforcer son dynamisme.

**M. Jacques Bascou**

Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne

**M. Bernard Devic**

Président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

**M. Guillaume Heras**

Vice-Président du Grand Narbonne délégué à l'Environnement

# SCÉNARII ET OBJECTIFS POUR NOTRE TERRITOIRE

	2006	Si rien n'est fait (en 2020)	Avec la mise en oeuvre du plan climat (en 2020)
<b>Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES)</b>	1 478 000 t <sub>eq</sub> CO <sub>2</sub>	Par rapport à 2006 : +6% (hors IGCE*) -3% (avec IGCE*)	Par rapport à 2006 : <b>-15%</b>
<b>Consommations d'énergie</b>	4 232 GWh	4 477 GWh	Par rapport au scénario tendanciel : <b>-15%</b> (avec IGCE) <b>-17%</b> (sans IGCE)
<b>Production d'énergies renouvelables</b>	12.5% de la consommation d'énergie soit 539 GWh	23% de la consommation d'énergie soit 1030 GWh	<b>23%</b> de la consommation d'énergie soit <b>880 GWh</b>
<b>Facture énergétique du territoire</b>	330 millions €	475 millions €	<b>388</b> millions €

\*Industries grosses consommatrices d'énergie

UN PROJET EN PARTENARIAT AVEC :



# ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL

## TABLEAU DE SYNTHÈSE

<b>1</b>	<b>Sensibiliser et mobiliser les publics pour un Plan Climat partagé</b>
1.1	Mieux connaître
1.2	Mieux communiquer
1.3	Animer le Plan Climat
<b>2</b>	<b>Lutter contre la précarité énergétique des habitants</b>
2.1	Agir de manière curative pour les publics d'ores et déjà en situation de précarité
2.2	Anticiper les situations de précarité en devenir
2.3	Développer des actions de sensibilisation aux économies d'énergie
<b>3</b>	<b>Faire de la transition énergétique et climatique une valeur ajoutée économique</b>
3.1	Développer une sensibilisation à vocation économique, ciblée par type de public
3.2	Accompagner les filières existantes pour le maintien de leur compétitivité et l'adaptation à de nouveaux marchés
3.3	S'adapter pour une offre touristique attractive
3.4	Promouvoir et appuyer la création de nouvelles filières porteuses d'activités et d'emplois
3.5	Développer et partager des actions exemplaires, appuyer les expérimentations et l'innovation
<b>4</b>	<b>Inciter à des déplacements plus écologiques et plus économiques</b>
4.1	Développer les connaissances
4.2	Réduire les déplacements à la source
4.3	Favoriser les modes de déplacement doux et les transports en commun
4.4	Encourager la mobilité économe
4.5	Favoriser l'inter modalité
4.6	Favoriser les Plans de Déplacement (Entreprises, Administrations, établissements scolaires)
4.7	Gérer la fréquentation des équipements publics (sportifs et culturels)
<b>5</b>	<b>Construire et rénover des bâtiments pour demain</b>
5.1	Etendre la sensibilisation aux économies d'énergie à tous les publics
5.2	Favoriser les rénovations performantes et de qualité
5.3	Favoriser la performance énergétique et la qualité architecturale des bâtiments neufs
5.4	Créer les conditions d'un développement économique local associé aux bâtiments performants
<b>6</b>	<b>Préserver le patrimoine « vert et bleu » du territoire à l'heure du changement climatique</b>
6.1	Améliorer et valoriser les connaissances
6.2	Agir sur la gestion qualitative de l'eau
6.3	Réduire et optimiser les prélèvements et les consommations collectives et individuelles en eau
6.4	Favoriser l'adaptation des milieux et des espèces au changement climatique
<b>7</b>	<b>Imaginer un territoire à énergie positive</b>
7.1	Favoriser l'intégration territoriale des énergies renouvelables
7.2	Soutenir les expérimentations existantes
7.3	Développer la biomasse
7.4	Développer le solaire thermique
7.5	Décentraliser la production d'électricité et optimiser la gestion des réseaux
<b>8</b>	<b>Aménager le territoire pour lutter contre le changement climatique et engager la transition énergétique</b>
8.1	Généraliser les approches « énergétique et climatique » dans l'aménagement et la planification
8.2	Réfléchir à l'innovation pour s'adapter aux changements climatiques et aux risques
8.3	Inciter à de nouvelles formes urbaines
8.4	Faire entrer la nature dans la ville, végétaliser les infrastructures et reboiser pour favoriser l'absorption de carbone

# #1

# SENSIBILISER ET MOBILISER

## ENJEUX

- Partager et développer la connaissance, l'information, la sensibilisation et la communication
- Rechercher la libre et entière adhésion des individus
- Mieux connaître et faire connaître les effets du changement climatique et de la vulnérabilité du territoire d'un point de vue environnemental, social et économique
- Mieux connaître et faire connaître les leviers pouvant être actionnés par chacun

## CHIFFRES CLÉS

- 180 mm** : baisse moyenne annuelle des précipitations sur notre territoire à l'horizon 2050
- +1 mètre** : hypothèse moyenne d'augmentation du niveau de la mer sur notre littoral d'ici à 2100
- +2.8°C** : augmentation des températures moyennes régionales à l'horizon 2050
- 26 000** ha de vignes
- 38 000** ha de surfaces boisées
- 38%** de la population aura plus de 60 ans en 2040 (28% en 2007)
- 50%** : réduction du débit du fleuve Aude en mai et en juin à l'horizon 2050

## PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES

- **Mieux connaître**
  - les effets locaux du changement climatique et la vulnérabilité du territoire : risques naturels, impact sur les activités touristiques, la santé des populations, les zones humides, la biodiversité...
  - les pratiques locales pour mieux identifier les leviers et freins aux changements
  - les approches novatrices (mise en place de foyers témoins, de communes pilotes, etc.)
- **Mieux communiquer** : identifier les publics et adapter les messages, donner des clés de mise en oeuvre, impliquer les citoyens, former et sensibiliser les élus, faciliter l'accès à l'information...
- **Animer le plan climat** : mettre en lien les acteurs, partager les savoir au travers d'outils dédiés (site Internet dédié, Rencontres Annuelles, Charte d'engagement...)

## BOITE À IDÉES

- Organisation d'échanges avec des scientifiques
- Réalisation d'enquêtes sociologiques
- Ratification de la Charte éco construction par les Collectivités
- Organisation d'ateliers citoyens participatifs
- Création de lien avec les structures en démarches d'élaboration d'un Agenda 21
- Signature de la Charte d'engagement
- Valorisation de retours d'expérience et d'initiatives locales
- Logo spécifique « Acteur du Plan Climat » pour une utilisation par les acteurs engagés
- Temps forts conviviaux et festifs pour rendre accessible le Plan Climat au plus grand nombre

## ZOOM SUR...

## L'OBSERVATOIRE DES SAISONS

### QUOI ?

Relayé par le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et les Amis du Parc, l'Observatoire des Saisons est un réseau de scientifiques et d'amateurs qui observent les rythmes saisonniers des animaux et des plantes. Ces observations faciles à réaliser par les citoyens, fournissent aux chercheurs des indicateurs précieux pour évaluer l'impact du changement climatique. Les travaux de recherche sont conduits par le CEFE - CNRS de Montpellier, tandis que la coordination du projet et les outils Web sont pilotés et développés par l'association Tela Botanica (le réseau des botanistes francophones).

### POURQUOI ?

- Mettre en place des outils pour sensibiliser le grand public aux effets du changement climatique
- Impliquer les citoyens dans les recherches scientifiques liées à l'étude de l'évolution du climat
- Augmenter les données collectées afin de faciliter le travail des chercheurs

### COMBIEN ?

**1700** données collectées en 2014 par **3181** inscrits au niveau national  
**100** données collectées sur le territoire du Parc naturel régional par **32** observateurs locaux



#2

# LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES HABITANTS

## ENJEUX

- Maintenir la mobilité et la capacité de déplacement des personnes malgré l'augmentation des coûts de l'énergie attendue d'ici 2020
- Maintenir une qualité de vie pour les ménages en leur permettant notamment de se chauffer
- Eviter la dégradation des logements, exposés à l'humidité quand ils ne sont pas ou peu chauffés
- Accompagner les ménages en situation de précarité et anticiper autant que possible les situations de précarité énergétique en devenir

## CHIFFRES CLÉS

**30%** : part des ménages en LR qui pourraient consacrer plus de 15% de leurs revenus à l'énergie en 2020 (logement & transport)

Plus de **50%** des résidences principales du territoire ont été bâties avant 1975

**+56%** : augmentation du prix moyen des carburants sur les 10 dernières années

**900 €** : budget moyen annuel en carburant par ménage en 2008

**+ de 2 000 €** : facture d'énergie annuelle moyenne pour les logements des ménages en 2020 sans action de rénovation

## PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES

- **Agir de manière curative pour les publics d'ores et déjà en situation de précarité**
  - améliorer la performance énergétique des bâtiments en favorisant leur rénovation et la construction de bâtiments neufs performants
  - informer les locataires en situation de précarité énergétique sur les alternatives aux déplacements, les éco-gestes, les dispositifs d'aide en vigueur...
  - informer les locataires des logements BBC sur les clefs d'usage de leur logement
- **Anticiper les situations de précarité :**
  - développer des logements neufs en collectifs ou semi collectifs, ré-investir des centres anciens pour réduire les déplacements
  - privilégier l'accompagnement des ménages modestes
  - promouvoir les dispositifs financiers existants en s'appuyant sur le guichet unique d'information
- **Sensibiliser les habitants aux économies d'énergie**
  - en particulier à l'isolation, au chauffage, à la ventilation, à la production d'eau chaude sanitaire, à la maîtrise des consommations d'électricité, à la notion de confort d'été, à la consommation d'eau, aux transports...

## BOITE À IDÉES

- Mise en place de foyers témoins
- Construction de logements sociaux à énergie positive
- Elaboration d'un guide des bonnes pratiques locales pour les locataires de logements BBC
- Identification des bâtis peu économes et des foyers « sensibles »
- Développement des prêts tenant compte des économies réalisées par les travaux financés pour définir la capacité d'emprunt
- Relai de la mise à disposition des habitants d'un kit de mesure des consommations par l'Espace INFO ENERGIE du Parc
- Mise en place de campagnes de mesure des consommations
- Organisation de réunions « TupperWatt »

## ZOOM SUR...

### LE DÉFI « FAMILLES ECONOMES »

#### QUOI ?

Avec le soutien de l'ADEME et de l'Agence de l'Eau, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée a mis en place l'opération afin d'accompagner 25 familles sur l'année 2013-2014 dans l'adoption quotidienne de gestes simples visant à réduire leur impact sur l'environnement.

#### POURQUOI ?

Réduire les consommations en eau et en énergie des familles (et leurs factures) en changeant quelques habitudes, sans nuire à leur confort // Miser sur le bouche à oreille pour développer ces bonnes pratiques sur le territoire.

#### COMBIEN ?

**-12.7%** des consommations d'énergie (3200 kWh économisés par foyer), soit une économie moyenne de **250** à **335** euros par an et par foyer

**-12.3%** env. des consommations d'eau, soit une économie moyenne de **60** euros par an et par famille (4 personnes)





#3

# FAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE UNE VALEUR AJOUTÉE ÉCONOMIQUE

## ENJEUX

- Convaincre de la nécessité d'anticiper la maîtrise des charges liées à l'énergie et proposer des pistes sur le comment
- Favoriser les opportunités de développement économique local et d'innovation liées à la transition climatique et énergétique : formations, emplois et activités, création ou maintien de filières...
- Faire de l'agriculture un secteur moteur de cette transition : accès à la ressource en eau et gestion, stockage de carbone, production d'énergies de substitution, développement de circuits courts...
- Maintenir l'attractivité du territoire et la compétitivité des entreprises du secteur touristique

## CHIFFRES CLÉS

- 4 terroirs de vignes
- 11% : part des emplois salariés du tourisme sur le territoire
- 88% des exploitations agricoles et piscicoles utilisent des produits pétroliers
- + de 2 600 emplois liés au secteur agricole et piscicole
- 3 670 € consacrés en moyenne à l'énergie pour les exploitations viticoles, soit 10 à 15% de leurs dépenses
- 13 500 entreprises dont 63% dans le secteur tertiaire
- 42 711 résidences secondaires, soit 45,6% du parc immobilier
- 43 000 actifs
- 2 000 000 de touristes durant l'été

## PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES

- **Développer une sensibilisation à vocation économique, ciblée par type de public** (filrière) pour convaincre les entreprises d'anticiper les effets du changement climatique...
- **Accompagner les filières existantes pour le maintien de leur compétitivité et l'adaptation à de nouveaux marchés** : relayer les dispositifs de soutien financiers, développer les formations en lien avec la question de l'énergie, du climat et des technologies de l'environnement...
- **S'adapter pour une offre touristique attractive** : promouvoir la qualité environnementale des hébergements touristiques, sensibiliser les résidents secondaires, promouvoir une offre de loisirs axée sur les modes de déplacement doux...
- **Promouvoir et appuyer la création de nouvelles filières porteuses d'activités et d'emplois**, notamment au travers de circuits courts de proximité...
- **Développer et partager des actions exemplaires, appuyer les expérimentations et l'innovation**

## BOITE À IDÉES

- Intensification de la réalisation de bilans énergétiques sur les installations agricoles énergivores du territoire
- Développement de l'agroforesterie
- Promotion des sports de nature présentant un potentiel d'activités sans CO<sub>2</sub> sur le territoire
- Mise en place d'une offre de service de transport multimodal adaptée
- Mise en place d'une navette océane
- Accueil d'entreprises intervenant dans les domaines liés au développement des énergies renouvelables et à l'éco construction
- Retour d'expérience de l'expérimentation sur les étangs à Sète pour équiper des ostréiculteurs avec du photovoltaïque
- Développement du solaire thermique sur les campings

## ZOOM SUR...

### LE NARBONNAIS, TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

#### QUOI ?

En présentant son projet ambitieux de faire de la transition énergétique et climatique un levier du développement économique local, Le Grand Narbonne, en partenariat avec le Parc, a été reconnu au niveau national début février 2015 dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de l'écologie sur les territoires à énergie positive pour la croissance verte.

#### POURQUOI ?

Faire du Plan Climat un levier majeur de la croissance verte pour accompagner et soutenir le développement des énergies renouvelables, de l'économie circulaire, de la recherche, et ainsi créer de la croissance, de la richesse et de l'emploi sur le territoire.

#### COMBIEN ?

Des fonds mobilisables allant de **500 000 €** à **2 millions €**  
Lauréat parmi **212** autres territoires français / **528** collectivités participantes



#4

# INCITER À DES DÉPLACEMENTS PLUS ÉCOLOGIQUES ET PLUS ÉCONOMIQUES

## ENJEUX

- Un enjeu spécifique émerge sur le transport de voyageurs qui représente 66% des consommations d'énergie et 61% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) du secteur transport de notre territoire.
- La vocation résidentielle du territoire renforce l'enjeu tant environnemental qu'économique qui vise à réduire le recours aux véhicules particuliers.
- Il s'agit de concilier réponse à nos besoins en mobilité quotidienne, respect de l'environnement, vitalité économique et bien-être des individus.

## CHIFFRES CLÉS

- 18** lignes de transport en commun
- 35%** : part des émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire liées au transport, dont
- 14%** imputable aux flux autoroutiers
- 45%** : part des consommations énergétiques du territoire liées au transport, dont
- 19%** imputable aux flux autoroutiers
- Le transport représente **plus de la moitié** de la facture énergétique du territoire
- 11 200** camions / jour en transit sur Narbonne

## PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES

- **Développer les connaissances** sur les modes de déplacements des publics et les freins aux changements
- **Réduire les déplacements à la source** par l'urbanisme et l'aménagement (choix d'implantation, mixité urbaine, ré-investissement des centres anciens...), en développant le télétravail, le covoiturage, les offres de services de proximité, la dématérialisation de démarches administratives...
- **Favoriser les modes de déplacement doux et les transports en commun**
- **Encourager la mobilité économe** : conduite économe, covoiturage, recours à des véhicules peu émetteurs de CO<sub>2</sub>
- **Favoriser l'inter modalité** : améliorer l'interconnexion des réseaux de transport, renforcer les dessertes locales aux gares, prendre en compte la place des vélos dans les trains...
- **Favoriser les Plans de Déplacement (entreprises, administrations, établissements scolaires)**
- **Gérer la fréquentation des équipements publics (sportifs et culturels)** en favorisant le recours aux transports en commun pour s'y rendre

## BOITE À IDÉES

- Observatoire des Transports
- Développement d'éco-quartiers prenant en compte la notion de mixité
- Mise en place de Pedibus ou plus largement de Plans de Déplacement Etablissements Scolaires
- Création de zones de circulation apaisée
- Bateau électrique sur la robine
- Création de parcs de stationnements vélo et de parcs de vélo à assistance électrique
- Organisation d'un salon de l'éco mobilité et des déplacements doux
- Formations à l'éco-conduite
- Développement d'aires de covoiturage
- Mise en place de titres de transport combiné
- Création d'un club PDE (Plan de Déplacement Entreprise)
- Aide à l'achat de vélos

## ZOOM SUR...

### LA FORMATION À L'ÉCO-CONDUITE ET L'INCITATION AU COVOITURAGE DU PERSONNEL DU GRAND NARBONNE

#### QUOI ?

Le Grand Narbonne montre l'exemple et sensibilise ses agents via l'édition d'un guide pratique «Se déplacer autrement», qui aborde notamment les risques liés aux différents trajets (professionnels et domicile - travail) et les solutions alternatives : transports en commun, covoiturage...

#### POURQUOI ?

Diminuer les Gaz à effet de serre, la consommation de carburant et les accidents de trajet des agents de la Communauté d'agglomération.

#### COMBIEN ?

**20** agents conducteurs de poids lourds et de véhicules légers formés à l'éco-conduite en 2014

**-40%** d'accidents prévus pour 2015 et une économie de **10 à 30%** de carburant par agent



#### Les déplacements du personnel

« Se déplacer autrement »

#5

# CONSTRUIRE ET RÉNOVER DES BÂTIMENTS POUR DEMAIN

## ENJEUX

- La vocation résidentielle du territoire et les enjeux de précarité énergétique et de compétitivité des entreprises liés à l'augmentation des coûts de l'énergie font du bâti un axe de travail prioritaire
- La rénovation du bâti et la maîtrise des consommations d'électricité, en particulier liées à la production de froid, sont au coeur des enjeux
- La qualité et la performance de la construction neuve constitue un enjeu de développement économique, qu'il s'agisse de pouvoir d'achat ou d'activité, notamment pour les entreprises du bâtiment

## CHIFFRES CLÉS

**27%** des consommations énergétiques du territoire proviennent de l'habitat et du tertiaire, qui représentent plus de **30%** de la facture énergétique

**50 843** résidences principales, dont **51%** construites avant 1975

**890** logements neufs / an dont 70 résidences secondaires

**1 560 €** de facture d'énergie moyenne / ménage, dont **68%** consacrés au chauffage

**6 908** ha d'espaces urbains, commerciaux ou industrialisés

D'ici à 2017, à l'échelle régionale, **7 500** emplois liés à la rénovation énergétique et **3 milliards** d'euros de CA liés aux rénovations énergétiques

## PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES

- **Etendre la sensibilisation aux économies d'énergie**
  - Informer et sensibiliser les divers maîtres d'ouvrages le plus en amont possible
  - Renforcer l'accès des ménages à l'information
- **Favoriser les rénovations performantes et de qualité**
  - Créer un guichet unique de proximité renforçant le rôle pivot de l'Esace Info Energie en matière de conseil pour les particuliers
  - Accompagner et former les professionnels au travers d'itinéraires techniques et de chantiers pilotes
- **Favoriser la performance énergétique et la qualité architecturale des bâtiments neufs**
  - Elaborer des PLU bioclimatiques, en s'appuyant notamment sur l'accompagnement du CAUE
  - Favoriser les opérations exemplaires, comme la construction de bâtiments passifs ou à énergie positive
- **Créer les conditions d'un développement économique local associé aux bâtiments performants**
  - Accompagner l'adaptation de l'offre aux nouveaux marchés de la rénovation et de la construction performante
  - Favoriser les échanges locaux entre professionnels

## BOITE À IDÉES

- Réalisation d'une thermographie aérienne
- Mise en oeuvre de chantiers pilotes, d'opérations de démonstration, d'itinéraires techniques
- Création d'un guichet unique de proximité pour l'information et l'accompagnement des publics
- Accompagner la transformation des résidences secondaires en résidences principales (littoral)
- Création de PLU bioclimatiques pilotes
- Création d'éco quartiers
- Reproductibilité sur Narbonne du bâtiment BEPOS d'Habitat Audois à Carcassonne
- Développement du chauffage urbain
- Création d'un cluster type CEMATER dans l'Hérault
- Création et soutien aux groupements d'entreprises sur l'éco construction
- Réflexion sur une valorisation des algues en tant qu'isolant

## ZOOM SUR...

### L'ESPACE INFO-ÉNERGIE DU PARC

#### QUOI ?

L'Espace INFO ENERGIE est un service de conseil sur les économies d'énergie proposé à l'ensemble des habitants du Parc et du Grand Narbonne. Porté par le Parc et co-financé par l'ADEME et le FEDER via la Région LR, il s'agit d'un service gratuit et indépendant qui propose tout au long de l'année des actions de sensibilisation et du conseil personnalisé.

#### POURQUOI ?

Conseiller et accompagner les particuliers ayant des projets de rénovations, de construction ou encore souhaitant réduire leurs factures d'énergie // Les aider à identifier les travaux prioritaires, à cerner les dispositifs d'aides financières existants et à trouver des professionnels certifiés // Proposer des visites de sites exemplaires et des animations.

#### COMBIEN ?

**300** personnes du Narbonnais accompagnées chaque année // Un taux de satisfaction supérieur à **80%** // Taux de passage à l'acte : **68%** des particuliers reconnaissent le rôle de l'Espace Info-Energie dans leur décision d'investissement.





#6

# PRÉSERVER LE PATRIMOINE « VERT ET BLEU » DU TERRITOIRE

## ENJEUX

- Le réchauffement climatique va modifier profondément les paysages du littoral et impacter la biodiversité, la ressource en eau ou encore les activités humaines
- Ces phénomènes risquent d'être amplifiés par l'attrait résidentiel, touristique et économique du littoral
- Il est important de mieux connaître ces impacts afin de nous adapter à ces changements (aménagement à proximité de la mer, retraits stratégiques de la zone côtière, évolution des pratiques culturelles, etc.)

## CHIFFRES CLÉS

**42 km** de littoral méditerranéen

**80** espèces d'oiseaux

Consommation d'eau sur le littoral Audois : **184** litres par jour et par habitant pour 163 litres au niveau départemental et 150 litres au niveau national

**234** plantes d'intérêt patrimonial

**1 400** espèces de végétaux (sur 4 700 en France)

**26 000 ha** de vignes et 4 AOC

**98 700 ha** dont 12 000 de zones humides et 7 000 de lagunes, 1 200 de plages et dunes

## PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES

- **Améliorer et valoriser les connaissances**
  - Développer les connaissances sur l'évolution locale du climat, son impact sur les zones humides et la gestion des cultures agricoles, en particulier la vigne
  - Développer une communication ciblée sur le changement des comportements et la culture du risque (inondation, incendie, submersion marine)
- **Agir sur la gestion qualitative de l'eau**
  - Généraliser les PAPPH (Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles) au sein des collectivités
  - Accompagner les particuliers et les entreprises dans la suppression d'emploi de pesticides
  - Réduire l'impact des rejets sur la qualité de l'eau (zones tampons en sortie de station d'épuration, réutilisation des eaux usées...)
- **Réduire et optimiser les prélèvements et les consommations collectives et individuelles en eau**
  - Sensibiliser
  - Mieux connaître les prélèvements par puits / forage
  - Favoriser les pratiques agricoles adaptées au climat
- **Favoriser l'adaptation des milieux et des espèces au changement climatique**
  - Veiller à la bonne qualité des milieux naturels afin de favoriser leur adaptation au changement climatique

## BOITE À IDÉES

- Proposition d'indicateurs de suivi de l'évolution du niveau de sensibilité/vulnérabilité des milieux naturels aquatiques
- Amélioration des connaissances sur l'évolution et l'adaptation des modes de cultures agricoles
- Diffusion d'outils d'information sur les effets attendus du changement climatique et les moyens de s'en prémunir
- Réutilisation des eaux usées épurées
- Diffusion d'outils ou techniques pour limiter l'emploi de pesticides (communes, particuliers, entreprises)
- Poursuite de l'amélioration des rendements des réseaux de distribution d'eau potable
- Renforcement de l'efficacité des systèmes existants d'arrosage collectif (espaces verts...) et d'irrigation agricole (goutte à goutte...) : aides financières, conseils aux professionnels...
- Mise en place d'une tarification progressive de l'eau
- Réutilisation des eaux de piscines municipales ou privées (après évaporation du chlore), promotion de la récupération d'eau de pluie
- Promotion des jardins secs
- Organisation d'ateliers pratiques sur les économies d'eau à la maison

## ZOOM SUR...

### L'OPÉRATION PILOTE HÔTELS ET CAMPINGS ÉCONOMES

#### QUOI ?

Accompagnés par le Parc, la CCI et des intervenants spécialisés (FREDON LR, les Ass'Eau'ciés, ECO2BAT), 3 établissements touristiques se sont engagés dès 2013 dans des démarches environnementales pilotes : le camping du Domaine de La Palme et l'Hôtel de Paris à Narbonne pour réduire leurs consommations d'eau et d'énergie ; et le camping des Floralys à Narbonne pour réduire ses consommations d'eau et atteindre le zéro pesticide.

#### POURQUOI ?

Mieux connaître et maîtriser sa consommation en eau et en énergie  
Se diriger vers du zéro pesticide en adaptant les pratiques (par exemple en installant des paillages sous les plantations pour éviter la pousse des herbes et réduire les arrosages)

#### COMBIEN ?

Une évolution à la baisse des consommations en eau de **-13%** pour le Camping de La Palme au fil de l'opération et de **-16%** pour l'Hôtel de Paris. Et un camping sans pesticide pour les Floralys, agrémenté d'espèces méditerranéennes locales.



#7

# IMAGINER UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

## ENJEUX

- De multiples projets en cours font de la Narbonnaise un territoire d'expérimentation en matière d'énergies renouvelables
- La diversification des énergies renouvelables constitue un enjeu spécifique, du fait de la part prépondérante de l'éolien dans la production de l'énergie sur le territoire
- La préservation de la qualité des paysages et des espaces naturels qui font la reconnaissance d'une partie du territoire en tant que Parc naturel régional
- La promotion d'un développement des énergies renouvelables de haute qualité environnementale

## PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES

- **Favoriser l'intégration territoriale des énergies renouvelables**
  - Tenir compte à la fois de l'humain et de l'environnement
  - Poursuivre les démarches telles que la structuration de filières biomasse locales, l'élaboration d'une Charte solaire, la détermination des zones propices au développement de l'éolien à l'échelle du Grand Narbonne, à l'image de la charte éolienne du Parc
  - Développer des projets participatifs impliquant les citoyens
- **Soutenir les expérimentations existantes**
  - Amplifier le soutien aux initiatives en matière d'énergies renouvelables, notamment en proposant du lien entre acteurs publics et privés
- **Développer la biomasse**
  - Objectif : diversifier les énergies renouvelables produites localement (bois énergie, biogaz...)
  - Informer les entreprises et collectivités sur les produits dérivés du bois
  - Développer des réseaux de chaleur
- **Développer le solaire thermique**
  - En particulier sur les établissements touristiques
- **Décentraliser la production d'électricité et optimiser la gestion des réseaux**
  - Favoriser le développement de l'autoconsommation pour anticiper l'augmentation de la demande en électricité

## CHIFFRES CLÉS

- 1** chaufferie bois couplée à un réseau de chaleur
- 5** centrales solaires photovoltaïques au sol
- 12,6%** : part des énergies renouvelables dans les consommations énergétiques du territoire en 2011
- 77%** de l'énergie produite sur le territoire est d'origine éolienne
- 107** éoliennes
- 539 GWh** produits en 2011 à partir d'énergies renouvelables
- Eolien : **2 600** heures de fonctionnement par an pour une moyenne nationale de l'ordre de 2 000 heures

## BOITE À IDÉES

- Prise de parts de collectivités dans un projet de développement d'énergies renouvelables
- Regroupement de citoyens pour monter une installation solaire collective
- Communication sur la Charte solaire et actions pour sa prise en compte
- Prise en compte et évaluation de la charte éolienne du Parc naturel régional
- Création d'un Cluster sur la biomasse
- Réflexion sur les potentiels des bois flottés
- Etude de la faisabilité et de la pertinence d'une production de granulés à partir d'algues
- Transformation des déchets végétaux issus de l'entretien des espaces verts en granulés
- Développement de l'injection biogaz sur le réseau de distribution de gaz de ville
- Recours à la télédétection ou à l'image satellite pour identifier les installations existantes
- Réalisation d'un cadastre solaire

## ZOOM SUR...

### LA CHAUDIÈRE BOIS DE LA MAISON DE RETRAITE DES ARBOUSIERS À BIZANET

#### QUOI ?

L'association ADEF Résidences a choisi comme projet test la maison de retraite des Arbusiers pour y installer une chaudière à bois ainsi que des panneaux solaires permettant de chauffer l'eau en été.

#### POURQUOI ?

Réaliser des économies // S'inscrire dans une démarche de développement durable // Tester la mise en place du système afin de l'installer à terme, dans d'autres établissements ADEF Résidences

#### COMBIEN ?

**4500m<sup>2</sup>** chauffés grâce à **120 à 125 tonnes** de bois consommés par an // **2** chaudières en cascade de **200kW** chacune, installées en 2012 // Coûts : env. **20 000 €/an** contre **50 000 à 70 000 €/an** pour les autres établissements d'ADEF Résidences



#8

# AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ENGAGER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## ENJEUX

- La mise en œuvre des priorités précédemment citées (réduire les déplacements, rénover les bâtiments existants, améliorer la gestion de la ressource eau...) implique de prendre en compte ces enjeux en amont dans les projets d'aménagements
- Des outils constituent des leviers à exploiter et valoriser : Plan de Déplacements Urbains, Programme Local de l'Habitat, Plans Locaux d'Urbanisme, Règlements de lotissements ou de ZAC, Schéma de Cohérence Territoriale...

## CHIFFRES CLÉS

**124 673** habitants dont 26 000 ont plus de 65 ans

**41 000** déplacements domicile travail par jour

**268 km** de routes

**32 km** de voies ferrées sous la côte de 1m NGF

**+1 mètre** : hypothèse moyenne régionale d'augmentation du niveau de la mer d'ici à 2 100

Le transport : **35%** des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), **45%** des consommations énergétiques et **plus de la moitié** de la facture énergétique du territoire

## PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES

- **Généraliser les approches « énergétiques et climatiques » dans l'aménagement et la planification**
  - Intégrer l'objectif de réduction des déplacements dans les choix d'urbanisme et d'aménagement
  - Elaborer des PLU bioclimatiques en s'appuyant notamment sur l'accompagnement du CAUE
  - Préserver des espaces périphériques pour augmenter les zones de fraîcheur, développer des espaces verts publics composés d'essences locales, mettre en place des systèmes de récupération d'eau de pluie collectifs...
- **Réfléchir à l'innovation pour s'adapter aux changements climatiques et aux risques**
- **Inciter à de nouvelles formes urbaines**
  - Privilégier la mixité urbaine, le réinvestissement des centres anciens, le non étalement urbain, la densification des quartiers desservis par les transports en commun...
- **Faire entrer la nature dans la ville, végétaliser les infrastructures et reboiser pour favoriser l'absorption de carbone**
  - L'absorption de carbone par la végétation permet de compenser 6.6% des émissions de CO<sub>2</sub> du territoire
  - Planter des arbres, conserver / créer des espaces verts...

## BOITE À IDÉES

- PADD intégrant les enjeux énergie /climat
- Prise en compte des continuités écologiques (Trame Verte et Bleue) dans les documents de planification PLU bioclimatique
- Valorisation du travail effectué sur les formes urbaines dans des Communes du Parc par des élèves Architectes de l'Ecole d'Architecture de Marne la Vallée
- Incitation à développer les espaces verts dans tout programme immobilier / projet d'infrastructure
- Etude des potentiels de l'agroforesterie pour l'absorption de carbone
- Création / maintien de jardins familiaux et cheminots
- Etude sur l'évolution des villages à l'horizon 2030 en fonction de l'accueil de nouvelles populations et de la prise en compte des enjeux énergie/climat
- Lutte contre l'imperméabilisation des sols
- Travaux de recherche sur les solutions d'adaptation au risque de submersion sur les stations du littoral
- Soutien et communication sur des projets pilotes de réutilisation des eaux usées traitées des stations d'épuration (projet Gruissan, Roquefort-des-Corbières)

## ZOOM SUR...

### 3 OPAH-RU POUR BOOSTER LES CENTRES VILLES

#### QUOI ?

En 2014, Le Grand Narbonne, en partenariat avec l'ANAH, Agence Nationale de l'Habitat, lance trois nouvelles OPAH-RU pour améliorer les conditions de logement, la qualité du cadre de vie et l'image des centres-villes de Narbonne, Coursan et Cuxac-d'Aude.

#### POURQUOI ?

Réhabiliter les logements les plus dégradés // Lutter contre l'insalubrité // Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées // Améliorer la performance énergétique des logements et des bâtiments // Aider les copropriétés dégradées (OPAH-RU NARBONNE) // Mettre en valeur le patrimoine.

#### COMBIEN ?

**1200** logements concernés. Dont **650** pour l'amélioration du logement, **450** pour la lutte contre la précarité énergétique et **100** pour la rénovation de façades.

**15 M€** dont **4 M€** (investissement et fonctionnement) pour Le Grand Narbonne, **11 M€** pour l'Anah et **150 K€** pour le Conseil Général de l'Aude.





# UNE CHARTE POUR VALORISER VOS ENGAGEMENTS

**Q**ue vous soyez une commune, un organisme public, un bailleur social, une entreprise, une structure consulaire, un fournisseur et/ou distributeur d'eau et d'énergie, une association ou un citoyen... nous vous proposons d'être acteur du PLAN CLIMAT de votre territoire.

La charte d'engagements élaborée par le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et Le Grand Narbonne vous permettra de spécifier et valoriser vos engagements.

Télécharger la Charte d'engagements et la feuille de route territoriale du Plan Climat dans sa version intégrale : [http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/en\\_actions/climat\\_energie/plan\\_climat\\_energie\\_territorial](http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/en_actions/climat_energie/plan_climat_energie_territorial)

## LE PARC ET LE GRAND NARBONNE S'ENGAGENT

**D**'ores et déjà, dans le cadre de cette feuille de route territoriale et afin de la rendre opérationnelle au plus vite, Le Grand Narbonne et le Parc naturel régional s'engagent à mettre en oeuvre 14 actions de manière prioritaire d'ici à fin 2016 :

AXE 1	Sensibiliser et mobiliser les publics pour un Plan Climat partagé
1	Mettre en place un guichet unique « Energie et climat » en lien avec l'Espace Info Energie du Parc naturel régional
2	Développer l'Observatoire « Climat »
3	Assurer l'animation du PCET
AXE 2	Lutter contre la précarité énergétique des habitants
4	Mettre en place une opération « foyers témoins »
AXE 3	Faire de la transition énergétique et climatique une valeur ajoutée économique
5	Soutenir une expérience locale d'agroforesterie
6	Développer un marketing territorial économique ciblé auprès des entreprises «énergie climat »
AXE 4	Inciter à des déplacements plus écologiques et plus économiques
7	Mettre en oeuvre le PDU (Plan de Déplacement Urbain)
AXE 5	Construire et rénover des bâtiments pour demain
8	Accompagner la structuration d'une offre sur la rénovation thermique
9	Mettre en place des opérations de sensibilisation auprès du public via le relais « Application Droit des Sols »
AXE 6	Préserver le patrimoine « vert et bleu » du territoire à l'heure du changement climatique
10	Lutter contre le recours aux pesticides, notamment poursuivre la mise en place de PAPPH dans les communes, et accompagner les particuliers et les entreprises dans cette démarche
11	Développer et communiquer sur les actions en matière d'économie d'eau (habitants, collectivités, professionnels)
AXE 7	Imaginer un territoire à énergie positive
12	Appuyer la filière « Biomasse »
13	Appuyer un projet de portage « coopératif » et/ou « public » de production d'énergies renouvelables
AXE 8	Aménager le territoire pour lutter contre le changement climatique et engager la transition énergétique
14	Mettre en place une aide « Ingénierie » et/ou financière au développement des PCET « Volet patrimoine et service » dans les communes de l'Agglomération

© 2015 Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et Le Grand Narbonne. Communauté d'Agglomération. Conception, rédaction, mise en page : agence ComOnLight



**Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée**  
 1 Rue Jean Cocteau  
 11130 Sigean  
 Tél : 04 68 42 23 70  
[www.parc-naturel-narbonnaise.fr](http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr)

**Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne**  
 12 Boulevard Frédéric Mistral  
 11100 Narbonne  
 Tél : 04 68 58 14 58  
[www.legrandnarbonne.com](http://www.legrandnarbonne.com)

